

## Mantes-la-Jolie attend son premier établissement privé

Publié le 09.02.2010

Malgré sa taille, Mantès-la-Jolie, troisième ville du département, ne compte pas de maison de retraite privée. Cet oubli sera réparé dans un peu plus d'un an. Un établissement de 82 lits doit ouvrir ses portes dans le quartier des Bords-de-Seine. Il proposera aussi 12 places en accueil de jour pour les malades d'Alzheimer.

Une soixantaine de personnes travailleront sur place. Des infirmières seront présentes 24 heures sur 24. « Les résidents seront regroupés en quatre unités de vie de 20 personnes, homogènes en termes de pathologie et de dépendance. Deux de ces unités sont destinées à des résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée », explique Matthieu Laïné, directeur adjoint de la Fondation Léopold Bellan.

L'ouverture de cet établissement arrive à point nommé. Il n'existe, à Mantès-la-Jolie, qu'une seule maison de retraite, au sein de l'hôpital de la ville. La Fondation Léopold Bellan gère une autre maison de retraite de 320 lits à Magnanville. La pose de la première pierre de cette maison de retraite privée, en avril 2009, avait fait l'objet d'une intense médiatisation.

Le ministre Patrick Devedjian s'était déplacé à Mantès-la-Jolie, avec Brice Hortefeux, alors aux Affaires sociales, afin d'annoncer qu'elle serait la première à bénéficier du financement de l'Etat dans le cadre du plan de relance. Sur les 9,6 millions que coûtera le chantier, 1,8 million d'euros sera apporté par l'Etat. Les tarifs appliqués ne dépasseront pas 70 € par jour.

Le Parisien

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012